

Expertise BIM management

RS5250 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	233n, 230
Formacode(s)	22254
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	14/09/2020
Date d'échéance	14/09/2022

Certificateur(s)

M2I · SIRET : 33354415300344

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification "Expertise BIM Management" (Building Information Modeling - Modélisation des Informations et données du Bâtiment) atteste les compétences dans l'utilisation de méthodes de travail et de maquettes numériques 3D qui contiennent des données intelligentes et structurées, et qui définissent qui fait quoi, comment et à quel moment. Ce modèle numérique étant partagé entre tous les intervenants, il aide à la prise de décision sur un projet de construction ou d'aménagement. La certification atteste de compétences techniques (numérique 3D) et également du sens de l'organisation, de capacités d'adaptation, de compétences d'analyse, de contrôle, de coordination, et de communication, donc de pilotage d'un projet.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification valide des compétences du candidat dans les processus de communications et de coordination des différentes équipes du projet, mais aussi lui permet de veiller au respect des exigences techniques et des normes environnementales sur un projet BIM en utilisant des maquettes numériques. Ces nouvelles compétences « vertes » nécessitent certaines qualités afin de réaliser des projets avec succès, comme la facilité de l'adaptation, de l'innovation, de l'organisation et la gestion de conflit.

Les trois activités ci-dessous font l'objet chacune d'une validation, et l'ensemble des compétences qui composent l'activité est évalué. Le candidat peut passer 1 à 3 épreuves séparément, parmi les 3 activités suivantes :

Activité 1 - Pilotage de projet : Superviser un projet BIM « Building Information Modeling » en facilitant la conception et la coordination des différentes phases d'une construction, en assurant la fluidité de la communication et l'aspect collaboratif entre chaque acteur du projet et en préconisant les outils BIM adaptés au projet. La coordination des différents corps de métiers est réalisée tout au long du cycle de vie du projet de la phase de conception, de construction jusqu'à la phase d'exploitation.

Activité 2 - Production : Optimiser l'exploitation de l'ouvrage en veillant au respect des procédures et standards BIM, en assurant le support technique logiciel et matériel nécessaire au projet BIM, et en gérant la base de données et la maquette numérique du projet.

Activité 3 - Suivi, gestion de l'entretien du bâtiment :

Assurer l'accompagnement du maître d'ouvrage en rédigeant une convention et les modalités précises de collaboration entre ses acteurs. Améliorer la maintenance prédictive et l'entretien des installations afin de rendre la gestion du bâtiment plus efficace, et de disposer d'informations structurées qui seront utiles pour piloter l'usage du bâtiment de façon intelligente, préventive et éco-responsable.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'application du droit des données numériques, droit d'auteur, droit sur les bases de données, droit sur les logiciels, droit de propriété intellectuelle de la maquette numérique et répartition des responsabilités apparaissent dans le paysage juridique dans le domaine d'activité professionnel « Conception et études - Construction, bâtiment et travaux publics ».

Le maître d'ouvrage qui a recours au BIM devra en définir sa charte et retranscrire ses exigences et objectifs dans un cahier des charges spécifiques au BIM. Un cadre contractuel spécifique est créé afin de traiter les risques juridiques liés au BIM (licence du logiciel BIM, charte BIM, convention BIM, contrat de gestion BIM). Les compétences liées à l'expertise BIM est redevable de garanties décennales avec toutes les conséquences que cela emporte notamment au regard des assurances. Il devrait ainsi souscrire aux assurances de construction adéquates prévues aux L. 241-1 et suivant du Code des assurances. Ces enjeux juridiques du BIM imposent ainsi aux rédacteurs d'actes d'anticiper les risques et d'insérer dans les contrats de construction, des clauses encadrant notamment les modalités de participation des parties ainsi que l'acquisition des droits de propriétés intellectuels afférant à la maquette numérique.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Une expérience ou des connaissances dans le bâtiment sont conseillées.
- Avoir mené des études en conception.
- Avoir géré ou participé à la gestion des projets d'infrastructures.
- Utiliser des outils de conception numérique.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Les membres du Jury sont des professionnels en exercice métier visé par le certificat avec une ancienneté de minimum 3 ans.

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Les membres du Jury sont des professionnels en exercice du métier visé par le certificat avec une ancienneté de minimum 3 ans.

Base légale

Date de décision	14/09/2020
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	14/09/2022

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.m2ifformation.fr/competences-bim>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5250/>